



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 27 mai 2009

**Préavis N° 08/2009 concernant la
demande d'un crédit d'étude pour
la construction d'un ouvrage de
rétention « Les Osches ».**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 25 mai 2009 présidée par Monsieur Henri van Kuijk, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 08/2009, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,


a accepté l'unanimité les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Octroyer à la Municipalité le crédit d'étude de CHF 65'000.—
- Financer la dépense par la trésorerie courante
- Autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur les exercices courants.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 25 mai 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président


Henri van Kuijk



La secrétaire


Patricia SAVA